MERCREDI 11 MARS - BADMINTON ET TENNIS DE TABLE A LATILLE ET NEUVILLE

publié le 19/02/2020

Départ 13h
Retour 17h

AUTORISATION PARENTALE A RENDRE OBLIGATOIREMENT AVANT LA VEILLE DU DÉPART
Vous pouvez la télécharger (en pièce jointe), la demander à un enseignant d'EPS ou en demander à la vie scolaire

Document joint

autorisation_parentale-10 (PDF de 37.2 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.